

entrepôt tous les articles nécessaires à les rendre propres à la mer, de manière à leur permettre de faire leurs traversées. Et, dans le cas où ces articles ne sont pas d'origine ou de fabrication américaine, il leur sera fait une remise équivalente au montant des droits ou taxes payés sur les articles-étrangers.

20. Tous les matériaux servant à la construction ou la réparation des navires à vapeur ou à voile traversant l'Océan (chaque fois que la somme dépensée d'un seul coup en constructions, réparations ou équipements dépassera \$1,000) pourront être achetés en entrepôt, sans droits. Et dans les cas où des articles d'origine ou de fabrication américaine seraient employés une somme équivalente au montant des droits sur les articles étrangers sera payée aux propriétaires des dits navires, et la taxe actuelle de 30 cents par tonne, ainsi que les droits de douane et autres charges imposées à tous les navires entrant dans un port américain, seront spécialement affectés à cet objet.

30. Le directeur général des Postes recevra pour instruction de donner la préférence aux lignes américaines des steamers pour le transport des malles dans les pays étrangers, et la somme reçue du gouvernement pour frais de transports sera payée aux steamers transportant les malles, à titre de compensation.

M. Opldyke a proposé, en place de l'article 3, un amendement ainsi conçu :

40. Ces stipulations seront exécutées, sauf les règles et règlements que les secrétaires du Trésor pourra prescrire de temps à autre.

Le congrès sera mis en demeure, par une pétition, de révoquer toutes les lois interdisant l'enregistrement des navires construits à l'étranger par des citoyens américains.

La discussion a été renvoyée à quinzaine.

LES BÉNÉFICES DE L'AGRICULTURE.

D'après les données qui figurent dans les rapports relatifs au neuvième recensement, la valeur totale des fermes aux États-Unis serait de \$9,261,665,121. Si à ce chiffre on ajoute la valeur du Poutillage pour \$336,890,871, celle des animaux domestiques pour \$1,524,271,714, on arrive à un capital employé dans l'agriculture de \$11,122,937,706, en 1870, contre \$7,083,301,641 en 1860, soit une augmentation en dix ans de \$3,139,635,965 ou environ 40 par cent.

La valeur totale de la production de l'agriculture en 1869 avait été de \$2,445,692,377 ou environ 22 par cent du capital entier.

Ces chiffres représentent de beaux bénéfices pour agriculture américaine. Il est certain que les travaux de la ferme se font tous les ans avec plus de soin et d'intelligence, et les bénéfices ne pourront que suivre une marche progressive, quand le Sud aura triomphé, à force de courage et d'énergie, des difficultés qui, depuis deux ans, entravent son développement. Il est certain que 1871 aura été fatal à bien des cultivateurs. Les dernières nouvelles de la Georgie et surtout de l'Alabama sont de la nature la plus déplorable en ce qui concerne les résultats des dernières récoltes.

COMPAGNIE DU CHEMIN A RAILS DU ST. LAURENT ET DU VILLAGE INDUSTRIE

Rapport des procédés de la trente-troisième assemblée générale des actionnaires dans le fonds capital de la dite Compagnie, qui a eu lieu en la ville de Joliette, suivant avis public, mercredi, le 17^e jour de janvier 1872, à une heure de l'après-midi, en la maison de Dame Veuve Stanfield, "Hotel Victoria."

ACTIONNAIRES PRÉSIDENTS.

- George Irving, senior, Président.
- B. H. Leprohon, Vice-Président.
- George Irving, junior, } Directeurs.
- Thomas Boyd, }
- George Baby, }
- Louis Voligny, }
- Eusèbe Asselin, }

La Corporation Episcopale de Montréal et Dame Veuve Ed. Scallon, représentée par leur procureur, Ed. McConville, Ecr., Dame P. Pétiessier, représentée par son procureur, A. Maguan, Ecr., D. McGuire, F. Trudeau, Cyrille Morin, M. H. Beaulieu, par leur procureur, Léon H. Beaulieu.

Lecture et adoption des procédés de la dernière assemblée.

M. le Président met devant l'assemblée le Rapport suivant :

AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN A RAILS DU ST. LAURENT ET DU VILLAGE D'INDUSTRIE.

Les recettes dont un état est ci-joint, proviennent des sources suivantes :

1870.		1871.
\$3,404.13	8304 pas-ang. 9063	\$3,655.94
5,160.79	Fret	5,704.27
100.00	Bois
177.00	Quaiage	182.83
167.16	Divers	660.56
\$9,622.97		\$10,233.60
6,296.61	Dépenses d'exploitation	6,515.93
\$3,326.36	Revenu net	\$3,723.67

Auxquelles il faut ajouter la balance de l'année dernière. \$5,221.79

Moins les divid. payés. 2,565.00

2,716.79

6,440.46

De ce qui précède vous comprendrez que les affaires de votre chemin prennent de l'accroissement. — Le service de vos trains a été accompli avec régularité et sous la sage et habile direction de votre surintendant M. D. McGuire. Nous avons été exemptés de tous accidents.

Durant l'année courante il deviendra nécessaire d'acheter quelques lisses en fer. Je recommanderais en conséquence qu'environ 2 milles de T Rails, d'un calibre léger, soient posés comme le commencement du renouvellement de toutes les lisses sur notre chemin, ce qui effectuera éventuellement une grande épargne dans l'entretien.

Cela coûtera environ \$1,000.00. Le nombre de vos chars devra être augmenté durant l'année pour satisfaire aux affaires croissantes de votre chemin.

Je recommanderais en conséquence qu'un dividende de quatre par cent (ou \$4 par action) soit déclaré sur les profits de l'année dernière et la balance employée pour rencontrer les dépenses extraordinaires ci-dessus mentionnées.

A votre dernière assemblée, vous avez autorisé vos Directeurs de s'adresser à la législature pour obtenir des amendements à votre acte d'incorporation. Il n'a pas été jugé désirable d'en agir ainsi à la session dernière, attendu que aucune des compagnies de chemins de fer projetés sur la rive Nord de St. Laurent n'ont pris de mesures pour établir définitivement leurs lignes, qu'il est incertain si elles précéderont ou non. Vos directeurs devront considérer ce sujet s'il est nécessaire avant la prochaine session de la législature.

Les directeurs sortant de charge sont B. H. Leprohon et George Irving, senior, qui peuvent être réélus.

Motion de la part de J.-E. Chapdelaine secondé par Ed. McConville, Ecr., que le rapport du président qui vient d'être lu soit adopté. — Agréé.

Le Secrétaire-Trésorier met ensuite sur la table un état des dépenses et recettes générales de l'année expirée le 31 décembre 1871. Cet état fait voir qu'il reste entre ses mains une somme de \$6,084.60; puis un autre état des recettes et dépenses, provenant de l'opération du chemin, laissant un profit net de \$3,723.67.

Le Secrétaire soumet ensuite le rapport des auditeurs des comptes de la dite Cie. en date du 8 du courant; sur motion de M. Louis Voligny, secondé par Eusèbe Asselin, le rap-

port est adopté et des remerciements sont votés aux auditeurs.

Motion de Léon Beaulieu, secondé par Louis Voligny qu'un dividende de quatre par cent (\$4 par action) — soit payé aux actionnaires de cette compagnie le 1^{er} de février prochain, au bureau du Secrétaire-Trésorier, à Joliette. — Adopté.

Motion de la part de A. Maguan, Ecuier, secondé par G. Baby, Ecr., que George Irving, Senior, et B. H. Leprohon, Ecuier, soient les Directeurs de la compagnie en remplacement d'eux-mêmes, sortant de charge cette année. — Adopté.

Motion de la part de Geo. Baby, Ecr., secondé par E. Asselin, Ecr., que M. A. Maguan, J. B. Chapdelaine et P. E. McConville, soient nommés auditeurs des comptes pour l'année courante. — Adopté à l'unanimité.

A. Maguan, Ecr., secondé par J. B. Chapdelaine, Ecr., propose que des remerciements soient offerts à MM. le Président et Vice-Président et aux Directeurs pour la manière habile avec laquelle ils ont géré les affaires de la compagnie durant l'année 1871.

Motion par Geo. Baby, Ecr., secondé par A. Maguan, Ecr., que les meilleurs remerciements soient offerts à M. Chs. H. Panneton, Secrétaire-Trésorier, et à D. McGuire, surintendant, pour la manière fidèle, exacte et zélée avec laquelle ils se sont acquittés de leurs devoirs respectifs.

Thomas Boyd, Ecr., secondé par B. H. Leprohon, Ecr., propose qu'il soit résolu :

Que la somme de quatre cents piastres (\$400) soit offerte par les actionnaires à George Irving, Ecuier, Pré ident, en reconnaissance des services qu'il a rendus à cette compagnie, durant l'année dernière. — Adopté unanimement.

M. le Président laisse alors le fauteuil, et M. le Vice-Président est prié de le remplacer. M. Baby, secondé par M. Ls. Voligny, propose que des remerciements soient offerts à M. le président pour la manière habile avec laquelle il a présidé cette assemblée. — Adopté. Et l'assemblée s'est ajournée.

C. H. PANNETON,
Sec-Trés. Cie. C. F. St. L. et V. J.
Joliette, 17 janvier 1872.

ESTIMATION DES RECOLTES DE COTON.

Il est bien hasardeux, lorsque le coton est encore sur pied, de prédire quelle sera l'importance de la récolte. C'est une plante capricieuse et qui n'aime pas que l'on cherche à sonder ses intentions. Les plus malins y sont pris et ceux qui croyaient pouvoir s'appuyer le nombre des balles à quelques-unes près, ont été bien souvent trompés dans leurs calculs. Le bureau de l'Agriculture lui-même, malgré l'abondance et la sûreté de ses renseignements, n'est pas à l'abri de ces erreurs, ainsi que le démontrent les différents rapports qu'il a publiés récemment à ce sujet. Ces documents, surtout les premiers, donnent une estimation des récoltes fort au-dessous de la réalité. Ainsi, dans son rapport du mois de juillet, le Commissaire de l'agriculture disait : "Si la réduction de la surface des plantations est de 14 pour cent, et si la saison est aussi longue que celle de 1870, il devrait y avoir une récolte de 3,200,000, c'est-à-dire aussi considérable qu'en 1869; si la saison est d'une longueur ordinaire, 2,900,000; avec une gelée hâive, et une mauvaise saison pour la cueillette, 2,700,000. L'invasion des insectes, jointe à d'autres circonstances nuisibles, peut réduire la récolte à 2,500,000 balles." — Le Commissaire pré sentait ce rapport comme une estimation précise des récoltes de probabilité, basées sur les données les plus étendues et les plus dignes de créance. Ce rapport, pensait le Commissaire, était utile pour mettre en garde contre les doutes qui pourraient suggérer les bruits répandus par les spéculateurs du Cotton Exchange. Dans le rapport suivant, publié pour les mois d'août et de septembre, le Commissaire rassemble tous les renseignements les plus défavorables, sur la pluie, les mauvaises herbes, la rouille, les insectes, et dit : "La saison la meilleure peut à peine produire plus de 3,350,000 balles; si la saison qui s'avance est courte et défavorable, 3,000,000 de balles, seront un bon résultat. Si les circonstances nuisibles continuent à se produire, la récolte peut encore être réduite davantage."

On se rappellera que c'est sur la foi de ces estimations que se firent les grandes spécula-